

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES  
DÉPARTEMENT DES LETTRES ET  
LANGUE FRANÇAISE



DOMAINE : LETTRES ET LANGUES  
ÉTRANGÈRES  
FILIERE : LANGUE FRANÇAISE  
SPÉCIALITÉ : Didactique du FLE

N° : .....

Mémoire présenté pour l'obtention  
Du diplôme de Master Académique  
Par : CHAKER Aya

Intitulé :

**Etude analytique d'un manuel scolaire de FLE en  
contexte algérien**  
**Cas du manuel de Français de 2<sup>ème</sup> année  
secondaire 2018-2019**

Soutenu devant le jury composé de :

Nom et Prénom	Grade	Qualité	Établissement
*BEN YAHIA Tarik	MCB	Président	Université de M'Sila
*AMEUR Azzeddine	MCA	Rapporteur	Université de M'Sila
*HADJLAROUSSI Belkacem	MCB	Examineur	Université de M'Sila

Année universitaire : 2020/2021

# DEDICACE

*Je dédie ce présent travail :*

*-A mes parents.*

*- A mon mari*

*- A mon adorable Ichrak*

*-A mes frères et ma sœur*

*- A tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin.*

# Remerciements

*En premier lieu, je tiens à remercier M. AMEUR Azzedine, mon encadreur, pour toute la patience dont il a fait preuve et tout l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à mon travail.*

*Que Monsieur le président ainsi que les membres du jury trouvent ici l'expression de ma gratitude pour avoir accepté d'évaluer et de juger ce travail.*

*Je ne manquerai pas de remercier également tous ceux qui m'ont aidé par leurs remarques, leurs orientations et leurs encouragements.*

## **Introduction**

---

### **Introduction générale**

La majorité des spécialistes dans le domaine de l'éducation affirme qu'une réforme dans le système éducatif a essentiellement pour but de lutter contre l'échec scolaire et cela tout en proposant, le plus souvent, de nouvelles orientations et des changements au niveau du dispositif à adopter.

Tout système scolaire nécessite des moyens et des procédés pour sa mise en œuvre, ces outils doivent être mis à la disposition des enseignants et des apprenants dans la mesure où ces derniers répondent à des critères liés aux méthodologies adoptées tels que : le tableau, les cahiers, les manuels scolaires, les cartes géographiques...etc.

Le manuel scolaire est un outil pédagogique et didactique censé être profitable dans tout le processus d'enseignement/apprentissage, c'est un accompagnateur fidèle tout au long du parcours scolaire de l'apprenant et une référence de base pour les enseignants, les apprenants ainsi que les parents.

Néanmoins, une préoccupation majeure est constatée au début de chaque année scolaire dans le système éducatif algérien, il s'agit de la qualité des manuels conçus par la tutelle. Les exemplaires distribués au niveau des écoles font souvent l'objet de critiques sévères dues essentiellement aux nombreuses erreurs constatées et signalées par plusieurs enseignants, sur le plan méthodologique, graphiques et morphologiques.

Au secondaire, chaque matière a un manuel scolaire que l'enseignant doit le suivre intégralement dans sa leçon et même dans ses activités, or les enseignants du français au secondaire se plaignent de ce matériel pédagogique et éprouvent une énorme difficulté quant à son utilisation en salle de classe.

Ces derniers sont confrontés à l'imperfection des manuels scolaires de français exploités au stade du secondaire dans le contexte pédagogique algérien et ils sont amenés à s'en passer et à produire eux même ce dont ils ont besoin (supports oraux, des textes d'actualité, activités de langue...etc.

Un tel jugement se fonde sur un tas de défaillances, de prime abord, ce manuel ne reflète ni au programme ni au niveau réel des apprenants dans toutes les activités de projet pédagogique, ensuite cet outil en question est loin de rimer avec l'approche par compétences d'autant qu'il ne privilégie pas des " situations problèmes" où l'apprenant sera

## **Introduction**

---

invité à y faire face afin qu'il puisse manifester ses propres compétences c'est pourquoi nous nous sommes aperçu à maintes reprises du désintéressement total des apprenants vis à vis du manuel.

En tant qu'enseignante de français langue étrangère au secondaire et à la lumière de ce que nous avons dit, nous avons posé une question principale sur laquelle est basée la problématique générale de notre travail de recherche : **dans quelle mesure le manuel scolaire de 2 AS est-t-il conforme au programme officiel et aux attentes des enseignants et des apprenants ? Correspond-il réellement à une approche par compétences ?**

Nous constatons que le manuel scolaire de FLE de 2<sup>ème</sup> Année Secondaire présente un nombre important de défaillances tel que les erreurs grammaticales, lexicales et de formulation, donc les enseignants du FLE risquent d'inculquer à leurs apprenants des informations erronées et des contresens, de plus, le désintéressement que portent les apprenants vis-à-vis du manuel scolaire. Le contenu de ce dernier ne sollicite que rarement l'apprenant et le schéma des activités nous fait penser à l'approche communicative.

C'est ce constat qui a motivé notre étude dont cette dernière a pour objectif de faire une évaluation objective visant à enrichir le domaine de la didactique des manuels scolaires (du français langue étrangère) et cela revient à formuler des remarques objectives et d'émettre des suggestions dont le but est d'apporter sa propre contribution à l'amélioration du manuel scolaire et par conséquent à l'enrichissement du domaine de la didactique des manuels scolaires.

Nous avons organisé notre travail en trois chapitres. Dans le premier, nous allons définir quelques concepts autour du manuel scolaire qui fait l'objet de notre étude.

Dans le deuxième chapitre nous allons aborder la création de l'école algérienne telle que l'on connait aujourd'hui.

Le dernier chapitre de notre travail sera consacré à l'analyse du manuel scolaire en suivant la grille d'évaluation de Xavier Rogier qui a été élaborée au cours du séminaire de formation de formateurs à l'évolution à Bordeaux, nous analyserons le manuel de 2<sup>ème</sup> année secondaire en commençant par la présentation matérielle, tout ce qui concerne la couverture, le volume, le format ... etc. Puis les facilitateurs, les illustrations et le contenu... etc. Dans cette phase chaque paramètre est appuyé par des commentaires où

## **Introduction**

---

nous tenterons d'apporter quelques solutions afin d'une utilisation efficace du présent manuel.

# **Chapitre I**

## **Le manuel scolaire**

**Introduction**

Malgré la diversification des outils de l'enseignement et l'irruption de l'audiovisuel et de la technologie de l'informatique, le manuel scolaire restera le support didactique le plus efficace pour l'enseignement /apprentissage surtout d'une langue étrangère et c'est le cas en Algérie dont la politique éducative accorde une grande importance au manuel scolaire. Dans ce premier chapitre, notre travail sera consacré à la définition de quelques concepts, autour du manuel scolaire dans le contexte algérien.

**I. Définition de manuel**

Selon François Richaudeau en (1979) *«un manuel est un matériel imprimé, structuré, destiné à être utilisé dans un processus d'apprentissage et de formation concertée. Ce qui s'applique aussi bien un atlas qu'à un dictionnaire, une encyclopédie, un manuel scolaire proprement dit, d'apprentissage de la lecture, de mathématiques, de sciences, de littérature, de langue, etc.»* (BOURKHIS, 2009).

Selon le didacticien Jean Pierre Cuq, le terme manuel *« renvoie à l'ouvrage didactique (livre) qui sert couramment de support à l'enseignement (...) un manuel est habituellement divisé en leçons, unités, séquences »* (Cuq, 2003)

Le manuel scolaire est un livre d'apprentissage réparti en projets et en séquences qui respectent une répartition temporelle bien définie.

Malgré la multitude de moyens et la diversité des techniques éducatives actuelles, le manuel revêt une importance particulière dans le processus éducatif et d'enseignement. Il constitue l'un des éléments essentiels d'un point de vue pédagogique et didactique car il est une base solide de programme et un terrain fertile de savoir.

Donc, cet outil pédagogique et didactique censé être profitable dans tout processus d'enseignement /apprentissage d'une langue ou d'une autre discipline cela veut dire que c'est un accompagnateur fidèle tout au long du parcours scolaire de l'apprenant et aussi une référence de base servant comme une feuille de route au service de l'enseignement.

Il s'agit des ouvrages *« conçus dans l'intention, plus ou moins explicite ou manifeste (...) de servir de support écrit à l'enseignement d'une discipline au sein d'une Institution scolaire »* (Choppin, 1992)

Il est destiné à l'enseignant, à l'apprenant et aux parents, ce dernier est conçu par des professionnels en vue d'atteindre et de répondre aux objectifs préétablis par les instructions officielles.

*«Le manuel scolaire est un personnage si familier du théâtre de la classe, un outil si usuel qu'on oublie par fois de réfléchir à sa nature et à sa fonction. ».* (BORNE, juin 1998)

Ce document officiel vient soulager et l'enseignant et l'apprenant en fournissant au premier des démarches et des matériaux présélectionnés et adaptables et au second une notable banque d'activités lui permettent d'accomplir les différentes tâches de savoir, dans et en dehors de son établissement scolaire.

## **II. Les fonctions du manuel scolaire**

Le manuel scolaire est utilisé comme par l'apprenant, par l'enseignant, il est la principale source d'informations et comme il fait partie des outils pédagogiques, ce dernier occupe plusieurs fonctions dans le processus d'enseignement/apprentissage donc il assure des fonctions et pour l'élève et pour l'enseignant avec des rôles graduels.

Plusieurs didacticiens tels que Christian Puren, Roegiers et Gérard ainsi que Philippe ont développé et expliqué les différentes fonctions de cet instrument néanmoins le nombre de ces fonctions est différent d'un didacticien à l'autre, en récapitulation le manuel scolaire exerce quatre fonctions principales:

### **1. Une fonction référentielle :**

Le manuel scolaire est une banque de données pour l'apprenant car il peut à tout moment chercher une information (orthographique, référentiel), il est aussi « un cadre de référence » qui permet à l'élève de s'auto-construire par « l'apport stable bien ancré ».

### **2. Une fonction instrumentale:**

Se justifiant par la mise en exergue du contenu effectif que les programmes sous-tendent. Le manuel sert de porte folio incluant la méthode, les exercices et/ou activités vers une acquisition de compétences et l'appropriation du savoir.

L'élève peut écrire ou parler à ses camarades, à son enseignant, le manuel scolaire dispose

un savoir-faire et un savoir cognitif, cela veut dire qu'il sert d'apport pratique dans l'exploration du domaine des connaissances de manière à consolider les acquis et à en découvrir d'autres, aussi le manuel scolaire permet d'acquérir des méthodes, des comportements, des savoirs-être (lire réfléchir, se documenter, organiser ses idées...)

### **3. Une fonction documentaire:**

Si l'on considère que le manuel scolaire est une banque de données et présente par là même une variété de documents (audiovisuels, bandes dessinées, textes authentiques, etc.) quitte à développer chez l'apprenant le sens de l'observation, de la déduction et à retrouver son autonomie pour construire son savoir.

Citer une telle fonction du manuel scolaire, c'est dire le rôle des documents textuels et iconiques qui développent chez l'apprenant l'esprit critique du fait qu'il sera amené à les confronter par rapport à sa réalité sociale.

### **4. Une fonction idéologique :**

Véhiculaire d'une culture ciblée et de quelques valeurs nationales et identitaires. En effet, le manuel scolaire a, de tout temps, été le revers de la médaille, le miroir idéologique (du fait qu'il est toujours soumis à l'aval des pouvoirs politiques) qui vise à conserver une certaine doctrine appartenant au patrimoine culturel national, « *ce manuscrit permet au développement un savoir-être sur le plan culturel, national, familial et personnel par un rapport référentiel des savoir-faire dans un processus d'intégration.* » (Hassina)

Et selon le point de vue des participants au séminaire organisé par L'Organisation International de la Francophonie OIF (JONNAERT, 2009) à Lyon. Ils ont dégagé la liste ci-dessous des fonctions :

1. Fonction **d'aide à l'implantation** d'un programme d'études.
2. Fonction **d'appui à l'acte d'enseignement en coordination avec l'action d'apprentissage** de l'élève : il s'agit là d'une fonction essentielle car elle renforce la pertinence et la 'complicité' du fameux tandem 'enseignement/apprentissage' plutôt que de les isoler dans des logiques séparées.
3. Fonction **d'autonomisation/individualisation** de l'apprentissage permettant, au moment propice, à l'élève de travailler seul.

4. Fonction **d'exercisation** en proposant à l'élève d'utiliser les savoirs qu'il construit dans une série variée de situations.
5. Fonction de **différenciation pédagogique** en permettant à chacun de progresser en fonction de ses acquis et de son cheminement personnel tout en assurant à tous la maîtrise d'un seuil minimum de compétence sans empêcher certains élèves d'aller au-delà de ce seuil minimum.
6. Fonction **d'organisation des acquis** (structuration des matières) en présentant des résumés, des synthèses, etc.
7. Fonction de **conservation des traces** en gardant les traces des activités et des réalisations des élèves dans des outils spécifiques tels les images, photographies, tableaux, etc.
8. Fonction **d'aide à l'évaluation** en proposant des outils d'évaluation, en conservant des traces, en permettant à l'élève de s'auto-évaluer par certaines activités, etc.
9. Fonction **d'aide au suivi**, à l'accompagnement de l'élève.
10. Fonction **d'ancrage culturel** en contextualisant les situations dans les réalités locales des élèves.
11. Fonction **d'aide à l'apprentissage**, par exemple en proposant des facilitateurs d'apprentissage aux élèves.
12. Fonction **d'aide à l'enseignement** par des informations pédagogiques ou sur les contenus d'apprentissage.

### **III. L'élaboration des manuels scolaires :**

Derrière n'importe quel travail pédagogique il y a un besoin ou facteur qui le pousse. « *C'est à partir d'une étude approfondie des besoins que les commissions de manuels prendre les décisions concernant l'élaboration des manuels en fonction des principaux aspects suivants: objectifs des programmes d'enseignement, priorités pour les niveaux d'étudier les disciplines, qualité de l'édition, contraintes financières éventuelles.* »

L'élaboration d'un manuel scolaire est une opération si délicate qu'elle prétend regrouper une équipe spécialisée comprise des auteurs compétents et expérimentés, travaillant en

étroite collaboration avec les responsables des programmes et les spécialistes en édition, pour que ce produit puisse répondre aux besoins récents des élèves et aussi de la société car l'objectif de l'enseignement, c'est de former un citoyen demain.

D'après Roger, Seguin (Roger, Décembre 1989 , P25. )

*« Leur élaboration doit répondre de la manière la meilleure possible aux besoins de l'enseignement. Les auteurs, élaborateurs des manuels, ont un rôle déterminant pour la réussite des opérations qui suivent la remise du manuscrit, notamment celle de l'édition, et pour la qualité de l'ouvrage final. Les auteurs doivent posséder un certain nombre de compétences et présenter quelques capacités spécifiques*

*-une bonne compétence pour la rédaction, avec un style clair et précis;*

*-une connaissance de la discipline pour laquelle le manuel est élaboré;*

*-une connaissance de la pédagogie et une expérience de l'enseignement;*

*-une bonne capacité pour évaluer le niveau et la complexité du manuel, en fonction des besoins des enseignants, de leur qualification et des caractéristiques socioculturelles des élèves;*

*-une compréhension des impératifs et des exigences de ses autres partenaires dans la production du livre, en particulier: les responsables des programmes, les illustrateurs, les maquettistes, les éditeurs. »*

#### **IV. Les acteurs de l'élaboration d'un manuel scolaire**

##### **1- la conception :**

La conception est un processus d'élaboration d'un manuscrit allant de l'acte intellectuel qui prévaut à la rédaction jusqu'à la rédaction elle-même, on peut citer comme intervenant directement à ce stade :

##### **1-1 Les auteurs :**

Les auteurs d'un manuel sont fondamentalement ceux qui conçoivent et en rédigent le manuscrit en mobilisant les savoirs et savoir-faire qu'ils ont acquis au fil des ans, cette catégorie regroupe les concepteurs qui imaginent le contenu et les rédacteurs qui écrivent les manuels la plupart des temps, ces deux rôles se superposent, mais il existe des cas où ce sont deux personnes différentes ou deux groupes de personnes différentes qui les remplissent, ou qui exercent de manière plus prononcée. Donc on peut dire que les auteurs

sont les personnes dont le nom figure dans le manuel.

- Les auteurs travaillent seuls ou en équipe :

La répartition des tâches peut à cet égard varier selon les cas :

Certains peuvent plus directement intervenir dans la conception purement intellectuel du manuel (définition des objectifs, choix de la méthodologie) tandis que d'autres s'attellent la rédaction est attribué.

D'autres équipes choisissent plutôt de se répartir les contenus, chacun assure à la fois conception et rédaction de la partie.

Certains équipes encore, de 2 ou 3 concepteurs, sont supervisées par un inspecteur et/ou un conseiller pédagogique ainsi que par d'autres personnes ressources, spécialistes en contenu matières et en didactique.

- L'auteur peut être national ou étranger : les manuels scolaires soient conçus et rédigés par des nationaux.

Lorsqu'un manuel scolaire rédigé et publié à l'étranger présente toutes les qualités scientifiques et pédagogiques requises, il est courant qu'il soit acquis tel quel dans d'autres pays ou, le cas échéant réédité localement avec quelques adaptations. Le talent des auteurs étrangers est ainsi valorisé dans un contexte culturel et social éventuellement différent grâce à l'apport d'adaptateurs nationaux.

- L'adaptateur : Il intervient pour adapter un manuel à un contexte d'origine.

**1-2 Le directeur de collection :** Ce dernier est appelé « chef de projet » est parfois lui-même auteur, signé avec une maison d'édition.

### **2- L'édition :**

L'édition d'un livre scolaire est une activité très complexe qui exige de multiples compétences dans la mesure où elle réalise la « mise en forme » de l'ouvrage. Elle requiert la conception de l'examen de nombreux éléments d'ordres visuel, graphique, matériel. La composition des textes doit se baser sur des phénomènes tels que le processus de lecture, la lisibilité, la perception et la mémorisation visuelle.

L'édition met en jeu des techniques très spécialisées et très précises. En fait, il s'agit de déterminer la forme du manuel scolaire, c'est-à-dire :

- **L'aspect de l'ouvrage** (livre avec couverture, fascicules se rangeant dans un classeur, guide d'enseignement, cahiers d'exercices... etc.)

- **Le format** : ou les dimensions du livre, qui doit en faire un objet pratique et facile à manipuler par les élèves.
- **Le choix des caractères** et la disposition du texte dans la page, qui ont un rapport étroit avec la facilité et la compréhension du texte.
- **L'importance à donner aux illustrations** : par rapport au texte et leur placement dans la page. Les qualités esthétiques des illustrations ne peuvent être le seul critère de choix car elles doivent être adaptées au contenu du texte et au type d'enseignement.
- **Le choix d'une ou de plusieurs couleurs** : qui détermine en partie la lisibilité de l'ouvrage mais aussi son coût.
- **Le type de papier** : qui peut varier selon l'épaisseur, la couleur, la qualité, et qui facilite ou non l'impression
- **Le coût de l'ouvrage** : qui sera différent selon: le type et la qualité du papier le format, le nombre d'illustrations, le nombre de couleurs, la complexité de la mise en page du texte et des illustrations, les conditions de stockage et de distribution des livres, leur durée prévisible d'utilisation.
- **Le public visé** : le niveau d'enseignement, l'âge des utilisateurs (élèves), le contexte socioculturel et éventuellement la langue d'enseignement, le niveau de préparation et de qualification des enseignants (aspect qui doit être examiné particulièrement avec les auteurs des manuscrits).

### V. Les étapes d'élaboration d'un manuel scolaire

D'après Seguin : « *la rédaction des manuscrits, l'édition, l'impression et la distribution demandent au minimum six années ...* » (Seguin, 1989, p.6) Donc il estime que l'élaboration d'un manuel scolaire prend du temps, et doit passer par des étapes essentielles, qui sont (François-Marie Gérard):

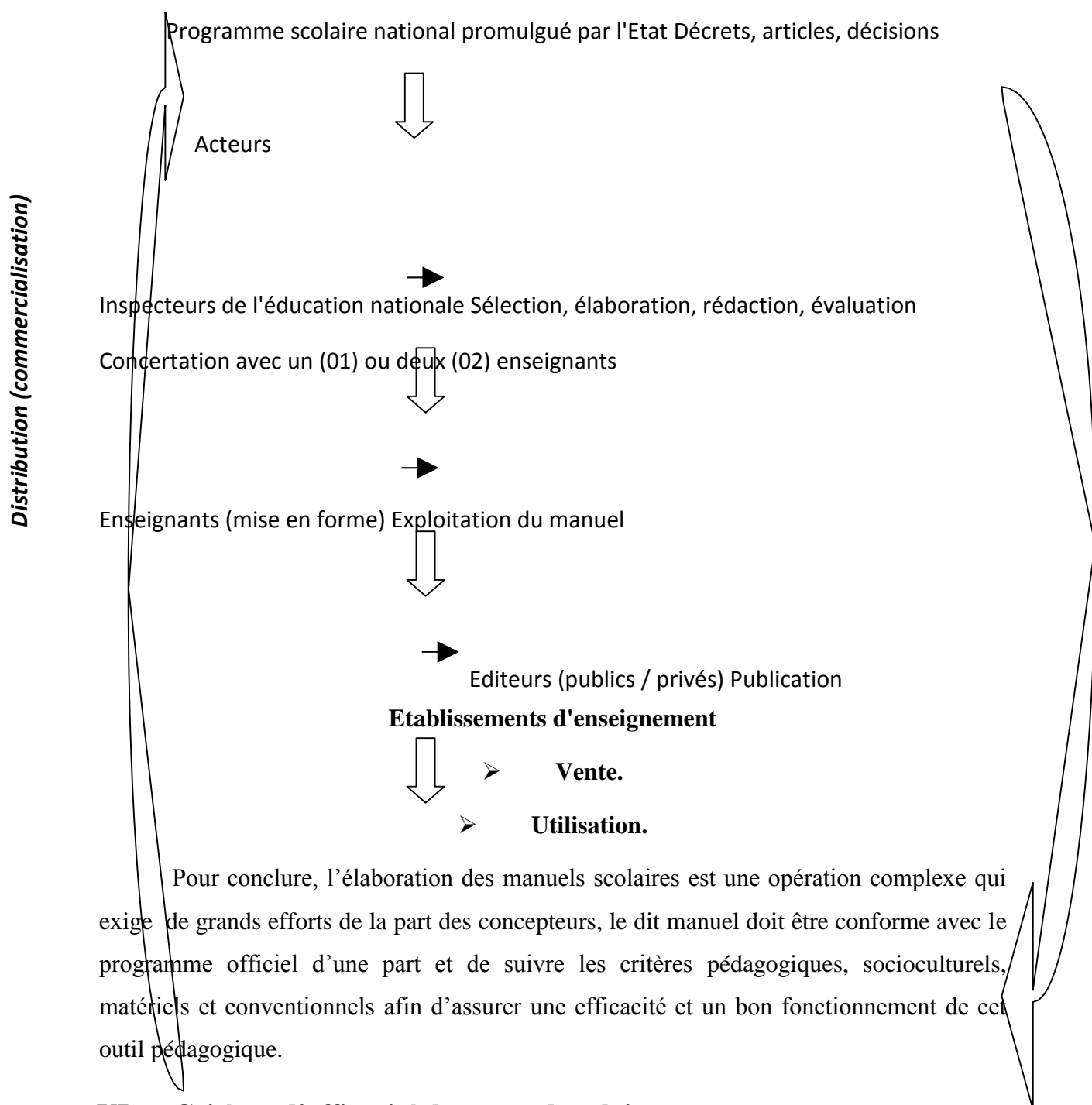
1. l'analyse des besoins
2. l'explication du projet
3. l'explication de la conception de l'apprentissage
4. la délimitation du contenu et élaboration de sa structure
5. la confrontation aux programmes
6. les consultations de praticiens

7. la constitution d'un dossier
8. la rédaction d'un chapitre
9. la confrontation de structure et de ton général
10. l'essai de mise en page
11. l'expérimentation du chapitre
12. le traitement de contenu brut
13. la définition technique du manuel
14. la rédaction de l'ensemble
15. l'élaboration des illustrations
16. la lecture de contenu et cohérence générale
17. la composition et mise en page
18. l'expérimentation de l'ensemble
19. l'élaboration de facilitateurs techniques
20. la correction des épreuves
21. l'impression
22. l'expérimentation du manuel terminé.

La conception des manuels scolaires, en Algérie, est chargée par une commission spécialisée qui constitue d'un personnel relevant de l'inspection générale (inspecteurs de l'éducation et de la formation) et du corps enseignants, l'opération est chapotée par le ministre de l'éducation nationale.

Le schéma de la conception des manuels scolaires comme suit :

**La conception des manuels scolaires en Algérie (De l'idée à la mise en circulation)**



Pour conclure, l'élaboration des manuels scolaires est une opération complexe qui exige de grands efforts de la part des concepteurs, le dit manuel doit être conforme avec le programme officiel d'une part et de suivre les critères pédagogiques, socioculturels, matériels et conventionnels afin d'assurer une efficacité et un bon fonctionnement de cet outil pédagogique.

**VI. Critères d'efficacité du manuel scolaire :**

Afin que le manuel scolaire soit efficace, il est primordial qu'il réponde aux critères suivants :

- présenter les notions en suivant un ordre cohérent et un découpage en unités d'apprentissage équilibrées, autrement dit, assurer une bonne construction des savoirs intégrés dans cet outil pédagogique.

- donner des informations d'actualité pertinentes et scientifiquement vérifiables vu que les apprenants de nos jours sont au courant de toutes les nouveautés du monde. Ces informations doivent être adaptées à l'environnement et à la situation idéologique et socioculturelle des apprenants vu que la société joue aussi un rôle dans l'enseignement /apprentissage.
- Adapter son contenu et ses méthodes aux modèles préconisés par les programmes officiels.
- assurer une continuité dans les apprentissages et respecter le principe des cycles d'enseignement.
- Assurer tous les éléments nécessaires à l'élaboration d'une séance d'enseignement en multipliant les possibilités de mettre les élèves en activités.
- assurer une transversalité des savoirs et des savoirs faire.
- Jouer le rôle d'une référence et un lien entre l'enseignant, l'élève et les parents.

## **VII. L'évaluation du manuel scolaire**

Selon Jean-Marie de Ketele dans son article (Ketele, 1993) :

« *Evaluer* » signifie :

- *Recueillir un ensemble d'informations, suffisamment pertinentes, valides et fiables.*

*Et*

*Examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajusté en cours de route, en vue de prendre une décision »*

L'objectif est de mettre en place une grille d'évaluation reposant sur de critères bien définis afin d'évaluer les ressources que le manuel met à la disposition des enseignants, (contenus – activités – progressions d'apprentissage [grille d'évaluation] Les enseignants doivent aussi pouvoir repérer et à utiliser les facilitateurs pédagogiques disponibles dans le manuel.

Ces facilitateurs permettent à l'enseignant une plus grande maîtrise du manuel scolaire.

Une analyse évaluative du manuel scolaire permettra de recueillir ces informations à partir d'une grille qui correspond les paramètres suivants :

- Aspect matériel
- Facilitateurs
- Illustrations
- Lisibilité

- Structure
- Contenu
- Méthodologie

Chaque élément de différents paramètres est évalué en fonction de critères en plusieurs sous critères qui mettent en évidence les points positifs et les points négatifs du manuel.

### **VIII. Confrontation des manuels avec les programmes officiels**

Le manuel scolaire vient traduire le législatif en exécutif, il s'inspire du programme pour établir des contenus d'apprentissage selon des objectifs réalisables en terme de comportements observables et mesurables : si le programme est le squelette, le manuel en est la chair.

Il existe une polémique aigue autour des deux notions à savoir ; programme et manuel. Beaucoup d'enseignants confondent entre programme (curricula) et manuel, car ils délaissent entièrement la lecture du programme au profit de celle du manuel et appliquent à la lettre tout le contenu du manuel scolaire avec ce que cela peut avoir comme incidence négative sur l'acquisition et la construction du savoir chez l'apprenant.

Pour certains, programme et manuel renvoient à une et même notion : ils plaident pour l'achèvement d'un programme au lieu de parler en matière d'installer telle ou telle compétence relative à tel ou tel projet.

Les auteurs et éditeurs de manuels vont aider les enseignants à les mettre en œuvre: ils leur confèrent un sens et un contenu scientifique, les éclairent d'un point de vue didactique et les organisent en séquences de cours. Ainsi, ils donnent "chair" au "squelette" du programme.

**Chapitre II**  
**Théories et approches**  
**actuelles et enseignement du**  
**FLE en Algérie**

## **Introduction**

À l'heure de la mondialisation et d'une immigration/émigration diversifiée, l'enseignement des langues étrangères s'impose partout. Les objectifs de cet enseignement ne se limitent pas seulement à l'apprentissage de compétences linguistiques d'une langue donnée, mais il s'étend aussi à des compétences culturelles.

Dans ce deuxième chapitre, nous présenterons brièvement la situation d'enseignement du FLE en Algérie et décrirons le statut qu'occupe la langue française.

Puis nous décrirons la place qu'occupe la langue française par rapport aux nouvelles réformes, la manière dont celle-ci a évolué dans le système éducatif algérien.

### **I. Le statut du français en Algérie**

En conséquence à l'histoire coloniale qui a duré 132 ans, la langue française a toujours été présentée en Algérie parallèlement aux autres langues maternelles ainsi qu'à l'arabe de scolarisation. Cette langue a donc été, en quelque sorte, imposée.

Elle est enseignée aux Algériens depuis l'époque coloniale où elle avait le statut de langue native. Après l'indépendance, ce statut s'est transformé en « langue étrangère », et elle devient alors une langue d'enseignement, on lui accorde plus d'intérêt où elle est présente dans le système scolaire algérien à tous les niveaux (primaire, moyen, secondaire), aussi à l'université, le français est une langue d'étude pour la majorité des filières scientifiques. D'une année à une autre, les réformes se succèdent dans le but d'améliorer l'enseignement/apprentissage du français.

Cependant, depuis les réformes de 1976, qui ont instauré et généralisé l'usage de l'arabe, l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie n'a plus eu les résultats espérés. Or, il convient de préciser que ce n'est pas la seule explication. En effet, les raisons de ce recul sont multiples en dépit des efforts fournis par l'école algérienne pour promouvoir l'enseignement/apprentissage du FLE dans notre pays.

Nous citons parmi ces raisons l'application aveugle des méthodes d'enseignement, conçus ailleurs, qui ne sont pas compatibles avec la réalité algérienne.

Louise Dabène écrit sur ce sujet :

*« On commence à s'apercevoir (...) que les transferts de méthodologies d'un contexte pédagogique à un autre se heurtent à des obstacles d'ordre culturel autant que linguistique, difficultés essentiellement dues à la méconnaissance des univers dans lesquels celles-ci sont appelées à s'insérer » (Dabène, 1994)*

De son côté, G. GRANDGUILLAUME définit les langues comme suit :

*« Dans le Maghreb actuel, trois langues sont utilisées : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle. Les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit. Le français est aussi largement pratiqué comme langue de conversation. Toutefois, la langue maternelle, véritablement parlée dans la vie quotidienne, est toujours un dialecte, arabe ou berbère [...] ».*

Dans le nouveau programme de français :

La langue est envisagée dans sa dimension communicative qui a pour objectif de préparer l'apprenant à communiquer dans cette langue, par la pratique de l'oral et de l'écrit. La langue est donc étudiée comme un outil de communication et d'interaction.

La notion de « compétence » est introduite pour la première fois en visant le développement personnel et social de l'élève.

## **II. Bref historique de système éducatif algérien :**

L'Algérie est un grand pays francophone, pourtant elle ne fait pas partie de la Francophonie. Pour comprendre ce paradoxe, il est nécessaire de savoir que la langue française en Algérie fait l'objet d'une forte ambivalence, qui présente des aspects sociaux, culturels, identitaires et politiques.

Le français est la première langue étrangère parlée et étudiée en Algérie. Les Algériens se sentent très familiers avec la langue de Molière, l'Histoire de leur pays y a beaucoup contribué

À l'école, on commence à apprendre le français dès la troisième année primaire. La compétence globale du cycle primaire est que l'élève, à partir de supports sonores et visuels oraux et écrits, soit capable de comprendre/produire des dialogues, des énoncés qui racontent, qui décrivent et qui expliquent en relation avec des actes de paroles.

Les systèmes éducatifs diffèrent d'un pays à un autre, ils sont divisés en plusieurs niveaux :

- Préparatoire
- Fondamental (primaire/moyen)
- Secondaire
- Enseignement supérieur.

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a connu de multiples réformes du système éducatif, la première date des années 1970, la deuxième a été mise en place à la suite des réformes institutionnelles qu'a connues le pays au début des années 2000.

### **1. Première réforme**

Elle a eu lieu en 1976 par l'ordonnance du 16/04/1976 n° 76-35 à la suite de l'amorce de la rupture avec le système éducatif hérité de la colonisation. La scolarité est alors organisée en années fondamentales et années secondaires.

Le cycle fondamental comprend neuf années de scolarité obligatoire : six années au primaire, à l'issue desquelles l'élève passe un examen de sixième, et trois années au moyen. Au bout de la neuvième année de scolarité, l'élève passe l'examen du brevet d'enseignement fondamental (B.E.F.) qui lui permet d'accéder au secondaire lequel propose deux orientations : enseignement général ou technique.

Chacune de ces spécialités compte trois ans, à la fin de ce cycle, les élèves passent un examen qu'on appelle examen du Baccalauréat qui clôt le cycle scolaire.

### **2. Deuxième réforme**

Vingt ans plus tard, une nouvelle loi d'orientation est envisagée sur l'éducation. Il est question de réformer une nouvelle fois le système éducatif. Ce texte de loi vise à introduire les modifications essentielles à la loi n° 76 -35 du 16 avril.

Les décrets présidentiels n° 2000-101 et 2000-102 datés du 9 mai 2000 portent sur la création de la commission de réforme du système éducatif. Le conseil supérieur de l'éducation est créé, sa mission première est de participer à la définition de la politique d'éducation et de formation, son évaluation et son orientation conformément aux exigences de développement et de progrès.

La Commission Nationale pour la réforme de l'éducation a rendu un rapport général en 2001, ce rapport a été adopté (avec quelques amendements) et la rentrée scolaire 2003 a été retenue pour marquer le coup d'envoi et la mise en place de cette réforme.

La nouvelle organisation du système scolaire algérien se répartit comme suit :

Le cycle primaire compte désormais cinq ans à l'issue desquels les élèves passent un examen appelé toujours Examen de Sixième, qui leur donne le droit au passage au cycle suivant.

Le cycle moyen compte quatre ans à l'issue desquels les élèves passent l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen (B.E.M.).

Le cycle secondaire, avec trois ans au bout desquels les élèves passent l'examen du Baccalauréat qui leur accordera le droit aux études universitaires.

Les principes méthodologiques préconisés dans le système éducatif algérien :

- L'approche Communicative.
- L'approche Par Compétences.

La réforme du système éducatif vise à élever le niveau des élèves et à améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages. Dans ce contexte, la constitution de nouvelles dispositions d'évaluation est à l'ordre du jour, et ce, à tous les niveaux du système d'éducation.

### **III. L'approche par compétence**

#### **1. Définition de la compétence**

Le concept de la compétence est aujourd'hui, largement courant dans le domaine de l'éducation, et donne lieu à des nombreux débats, au niveau théorique mais aussi au niveau pratique, puisque le terme figure souvent dans de nombreux textes officiels.

Les différents ouvrages et dictionnaires que nous avons consultés nous ont permis d'aboutir aux définitions suivantes :

Toutes les définitions de la « *compétence* » mettent l'accent sur le fait que ce qui la fonde c'est la situation complexe qui lui permet de se révéler : il faut que l'apprenant sera mis devant un obstacle suffisamment important pour provoquer la mobilisation de ses connaissances.

Selon Philippe Perrenoud : «*on ne construit des compétences qu'en affrontant de vrais obstacles dans une démarche de projet ou de résolution de problèmes*» (Perrenoud)

**P.Charaudeau** a défini la compétence comme : «*une faculté (ou capacité), donnée comme non acquise (dans le cas des langues, ce n'est pas la faculté de langage mais la compétence dans une langue donnée qui est à acquérir, qui se manifeste de manière observable (comme savoir-faire)...* »

Donc la compétence est «*un ensemble de savoir, savoir-faire, savoir-être qui permet d'exercer convenablement un rôle, une fonction ou une activité convenablement signifié ici que le traitement des situations aboutira au résultat espéré par celui qui les traite ou à un résultat optimal* » (A.Rieunier, 1997)

Le concept de compétence a pris une ampleur considérable, une notion large et globale, son usage est fréquent dans le langage courant, elle est utilisée dans plusieurs domaines citant par exemple, la sociologie, psychologie, sciences de l'éducation...etc.

L'intérêt de cette approche(APC) réside dans le fait qu'elle mobilise un ensemble de ressources (savoirs, savoir-faire, des raisonnements, savoirs d'expériences...etc. En vue de résoudre ou pour faire face à des problèmes complexes rencontrés à chaque moment de l'activité éducative, et qui s'exercent dans des situations- problèmes bien précises et bien choisies.

L'approche par compétences se donne les objectifs suivants :

- En termes de valeurs, l'approche par compétences considère un système éducatif ou système de formation comme un moyen permettant aux apprenants à s'outiller de manière solidaire, réfléchi et critique ; en vue d'apporter une contribution significative au bien commun pour des générations.
- En termes de finalités, cherche à répondre aux besoins de la société ; elle cherche également à améliorer à la fois l'efficacité de l'enseignement ou de formation et l'équité de ce processus, mais aussi de fournir des pistes concrètes aux systèmes éducatifs, qui visent à travers la scolarité l'insertion de tous les apprenants dans la société...etc.
- En termes de profil de l'apprenant, attendu en fin de la scolarité ou de formation, cette approche définit un profil de sortie en terme de cycle, en précisant les compétences acquises (disciplinaires, interdisciplinaires) en terme de famille de situations, en fonction des exigences d'insertion dans la vie sociale et la poursuite des études.

➤ En termes de contenus, elle porte un regard particulier sur les contenus- matières, qui sont définis en terme des ressources nécessaires à la résolution de situation-problèmes et l'exercice des tâches complexes. Ces contenus sont structurés de façon fonctionnelle au regard du profil attendu, elle développe différents types de contenus pour garantir la cohérence avec le projet pédagogique : les savoirs et les savoir-faire, des capacités transversales.

➤ En termes d'orientations pédagogiques, l'approche par compétences est conçue dans le but de se préoccuper des démarches et processus pédagogiques, les difficultés rencontrées par les apprenants et les résultats : Elle ne rejette aucune méthode pédagogique ou approche didactique, elles sont appelées à jouer un rôle complémentaires. Elle distingue deux types d'apprentissages :

1- Des apprentissages ponctuels, ou apprentissages de ressources, (savoirs, savoir-faire, savoir-être)

2- apprentissage de l'intégration, d'une part, l'apprenant apprend à mobiliser les ressources acquises dans des situations complexes en vue de les résoudre, d'autre part l'apprenant est évalué dans des situations complexes en cas de difficultés.

## **2. L'apport de l'approche par les compétences dans l'enseignement du français:**

L'enseignement/apprentissage du français comme langue étrangère en utilisant une méthode d'enseignement par les compétences, qui constitue l'une des formes de concrétisation de la méthode dite « approche communicative» vise l'acquisition d'une compétence communicative, qui se définit par la capacité d'un apprenant de produire des énoncés adéquats à une situation de communication donnée. Elle considère « la langue comme un ensemble différencié de compétences, solidaires mais relativement indépendantes les unes des autres et dont chaque élément est susceptible de relever d'un traitement méthodologique particulier... »

Après plusieurs recherches faites par les chercheurs qui montrent la supériorité de l'approche par compétences en termes d'efficacité.

Elle permet de :

- donner du sens aux apprentissages.
- rendre les apprentissages plus efficaces.
- fonder les apprentissages ultérieurs.

### **3. Le rôle de l'enseignant :**

Pour assurer le bon déroulement du processus didactique, l'enseignant doit se doter de dix familles de compétences qui sont :

- 1) Organiser et animer des situations d'apprentissage.
- 2) Gérer la progression des apprentissages.
- 3) Concevoir et faire évoluer des dispositifs de différenciation.
- 4) Impliquer les élèves dans leur apprentissage.
- 5) Travail en équipe.
- 6) Participer à la gestion de l'école.
- 7) Informer et impliquer les parents.
- 8) Se servir des technologies nouvelles.
- 9) Affronter les devoirs et les dilemmes éthiques de la profession.
- 10) Gérer sa propre formation continue.

### **IV. Les difficultés de l'approche par compétences dans l'apprentissage**

La mise en œuvre de l'approche par compétences dans le système éducatif algérien n'a pas échappé aux difficultés suivantes :

- a) La résistance au changement : il y a tout d'abord les obstacles liés à la résistance au changement de la part des enseignants, les parents, des responsables,...etc ; avant la mise en perspective de telle approche, il faut d'abord que ces derniers sachent ses points forts et ses limites.
- b) Le manque de formation : d'autres problèmes sont liés à la formation des inspecteurs, conseillers pédagogiques, enseignants,...etc ; comme toutes les formations professionnelles, il est important de mettre à la disposition tous les moyens permettant la bonne mise en œuvre ; un inspecteur doit avoir un bagage particulier pour bien suivre un établissement scolaire, aider les enseignants à créer des activités d'assimilation pour évaluer les compétences de leurs élèves.
- c) Les aspects institutionnels : l'application de l'approche par compétences suppose une certaine modification institutionnelles : des grilles d'horaires, des modalités d'évaluations,...etc.
- d) L'organisation de la classe : il y a enfin les obstacles qui ont une relation avec l'apprentissage, en particulier, ceux de livrer des conditions possibles aux élèves pour former leurs compétences dans le milieu scolaire, malheureusement, ce n'est pas le cas de nombreux facteurs.

## **V. Les types de compétences :**

### **1) Les compétences disciplinaires :**

Ce sont des compétences qui s'exercent dans une discipline scolaire, elles exigent l'appropriation des savoirs savants entourant chaque discipline.

Selon Rogiers, elles visent la résolution de problèmes liés à la discipline étudiée en s'appuyant sur des capacités transversales.

### **2) Les compétences transversales :**

Elles constituent les démarches fondamentales de la pensée, transférables d'une matière à une autre mais englobent également toutes les interactions sociales, cognitives, culturelles et psychomotrices entre l'apprenant et la réalité qui l'entoure.

Une compétence transversale se distingue d'une compétence disciplinaire par son niveau de généralisation, le fait qu'elle dépasse les frontières de la discipline.

### **3) Les compétences culturelles ou de communications :**

C'est le fait d'acquérir un savoir-faire, un savoir-être, un savoir vivre, un savoir devenir et un savoir se comporter, établissant des relations avec autrui, c'est aussi un savoir intégrer pour résoudre des situations-problèmes.

Ce savoir être permettra aux apprenants d'accomplir des tâches à travers la réalisation de projet en étant coopératifs les uns avec les autres.

Développer des connaissances sur d'autres cultures, c'est aussi apprendre à établir des relations basées sur le respect de l'autre, la tolérance et la coopération.

## **Chapitre III**

# **Analyse du manuel scolaire de 2 ème Année secondaire**

« La théorie nourrit la pratique mais la pratique vient corriger la théorie... »

(Mao Tsé-Toung)

### Introduction :

Le présent chapitre sera consacré à l'analyse objective du manuel scolaire de français de la deuxième année secondaire, dans cette partie pratique de notre recherche et afin de répondre à notre problématique, nous choisissons de suivre une grille d'évaluation inspirée d'un séminaire *concevoir et évaluer des manuels scolaires*.

#### I. Identification du manuel:

- **Nom du manuel :** Français, Deuxième année secondaire.
- **Matière :** Français langue étrangère.
- **Classe :** Deuxième année secondaire (toutes filières confondues)
- **Maison d'édition:** Office National des Publications Scolaires.
- **Année de publication:** 2006.
- **Nombre de pages :** 223 pages.
- **Nombre de projets :** Quatre (04)
- **Nombre de séquences :** Treize (13)
- **Nombre de textes supports :** Trente-six textes (36)
- **Nombre de poèmes :** Vingt et un (21).
- **Nombre de fables:** Une (01).
- **Nombre d'illustrations par l'image :** Vingt neuf (29).
- **Nombre d'images publicitaires :** Trois (03).
- **Nombre de bandes dessinées :** Trois (03).
- **Poids :** 350 grammes.
- **Longueur :** 23 centimètres.
- **Largeur :** 16 centimètres.
- **Epaisseur :** 02 centimètres.
- **les auteurs :** Nombre, noms et fonction des auteurs

Noms et prénoms	Fonction
1. Baroudi ZEGRAR	Inspecteur de l'Education et de la Formation
2. Abdelkader BOUMOUS	Inspecteur de l'Education et de la Formation
3. Rachida BETAOUAF	Professeur de l'enseignement secondaire

- **Maquette et mise en page :** Nabil MOULAY.
- **Références du Programme en vigueur :** 2006.
- **Pays :** Algérie (utilisation nationale).
- **Prix :** 230 Dinars algériens.

### II. Présentation du programme de 2<sup>ème</sup> AS :<sup>1</sup>

Nous allons, en premier lieu décrire le programme de la 2<sup>ème</sup> année secondaire. Le nouveau programme de 2<sup>ème</sup> AS englobe quatre projets qui se réalisent à partir d'un ensemble de séquences que contient chaque projet. Ces séquences ont pour but d'installer un niveau de compétences bien définies et visent un certains nombres d'objectifs, et elles sont mentionnées dans le sommaire :

**Le projet 1 :** intitulé « Concevoir et réaliser un dossier documentaire pour présenter les grandes réalisations scientifiques et techniques de notre époque » (p.13)

L'objectif global visé dans ce projet est d'amener les élèves à exposer pour présenter un fait, dont l'objet d'étude est le discours objectivé. Ce projet se décline en trois séquences pour atteindre cet objectif :

1- Présenter un fait, une notion, un phénomène (p.17). 2- Démontrer, prouver un fait (p.24).

3- Commenter des représentations graphiques et/ou iconiques (p.33).

**Le projet 2 :** intitulé « Mettre en scène un procès pour défendre des valeurs humanistes (p.15) »

---

<sup>1</sup> Sarra, M. (2019/2020). Etude critique du contenu du manuel scolaire de l 2<sup>ème</sup> AS, le projet deux en question : cas des apprenants de la 2<sup>ème</sup> AS . Ain EL Hadjel-M'sila, M'sila.

L'objectif global à atteindre est bel et bien d'avoir des apprenants capables d'argumenter pour plaider une cause ou la discréditer, en visant comme objet d'étude le plaidoyer et le réquisitoire. Ce projet englobe trois séquences :

- 1-      Plaider une cause (p.53).
- 2-      Dénoncer une opinion, un fait, un point de vue (p.64).
- 3-      Débattre d'un sujet d'actualité (p.67).

**Le projet 3** : intitulé « Présenter le lycée, le village, la ville ou le monde de ses rêves, pour faire partager ses idées, ses aspirations (p.86) »

Il a comme premier objectif de former les apprenants capables de relater pour informer et agir sur le destinataire en faisant appel au reportage touristique et le récit de voyage comme objet d'étude préconisé. Cet objectif se réalise à partir de deux séquences :

- 1-      Rédiger un récit de voyage (p.88).
- 2-      Produire un texte touristique à partir d'un reportage (p.103).

Le second objectif consiste à former des apprenants capables de relater pour se présenter un monde futur dont l'objet d'étude est la nouvelle d'anticipation. Pour atteindre cet objectif deux séquences sont proposées :

- 1-      Rédiger un texte d'anticipation (p.112).
- 2-      Imaginer et présenter le monde de demain (p.127).

**Le projet 4** : intitulé « Mettre en scène un spectacle pour émouvoir ou donner à réfléchir (p.152) » celui-ci est destiné uniquement aux classes de filières littéraires. Son objectif général est : dialoguer pour raconter et dont l'objet d'étude est le discours théâtral. Il se décline en trois séquences :

- 1-      Scénariser un texte (p.154).
- 2-      Elaborer une saynète à partir d'une bande dessinée (p.172).
- 3-      Transposer un récit en dialogue (p.174).

Ce programme se termine par un florilège (p.199) et un index des textes (p.222).

Nous avons constaté que le nombre de séquences dans chaque projet est très élevé, incompatible avec la capacité d'absorption de l'apprenant. C'est pourquoi la tutelle a décidé de réduire le nombre de ces séquences dans chaque projet pour ne pas oublier l'apprenant.

Toute progression préétablie ne constitue qu'un plan prévisionnel de travail soumis à des modifications (des enrichissements ou des suppressions) en fonction des données obtenues à l'issue des évaluations diagnostiques permettant d'opérer ainsi la régulation et/ou la remédiation nécessaires.

### **III.      La progression annuelle de la 2<sup>ème</sup> année secondaire :**

Selon la nouvelle progression, les séquences sont réparties comme suit :

**Le projet 1** : intitulé « Concevoir et réaliser un dossier documentaire pour présenter les grandes réalisations scientifiques et techniques de notre époque (p.13) »

L'objectif global visé dans ce projet est d'amener les élèves à exposer pour présenter un fait, dont l'objet d'étude est le discours objectivé. Ce projet se décline en deux séquences pour atteindre cet objectif :

- 1- Exposer pour démontrer ou pour présenter un fait , une notion, un phénomène (p.17).
- 2- Produire un texte pour démontrer, prouver un fait. (p.24).

**Le projet 2** : Le projet 4 : intitulé « Mettre en scène un spectacle pour émouvoir et donner à réfléchir (p.152) » celui-ci est destiné uniquement aux classes de filières littéraires. Son premier objet d'étude est :

- 1-Dilaguer pour raconter : le discours théâtral.

Son objectif général est : dialoguer pour raconter et dont l'objet d'étude est le discours théâtral. Il se décline une seule séquence :

- 1-      Produire une saynète pour sensibiliser et agir sur le destinataire.

Son deuxième objet d'étude est :

- 2-      le plaidoyer et le réquisitoire.

L'objectif global à atteindre est bel et bien d'avoir des apprenants capables d'argumenter pour plaider une cause ou la discréditer, en visant comme objet d'étude le plaidoyer et le réquisitoire. Ce projet englobe une seule séquence (ils ont jumlés les trois séquences en une seule séquence) :

1-Produire un texte à dominante argumentative pour défendre ou dénoncer une opinion, un fait ou un point de vue.

**Le projet 3 :** intitulé « Rédiger une nouvelle d'anticipation »

Son objectif consiste à former des apprenants capables de relater pour se présenter un monde futur dont l'objet d'étude est la nouvelle d'anticipation. Pour atteindre cet objectif une séquence est proposée :

1- Produire un récit pour présenter le monde de demain ou le monde de ses rêves.

**Le projet 4 :** intitulé «Rédiger un reportage sur votre région, ville ou village pour la /le faire connaître»

Il a comme objectif de former les apprenants capables de relater pour informer et agir sur le destinataire en faisant appel au reportage touristique et le récit de voyage comme objet d'étude préconisé. Cet objectif se réalise à partir d'une seule séquence :

1-Produire un récit de voyage pour partager des sensations vécues lors d'un voyage ou d'une aventure / Rédiger pour le compte d'une agence de voyages un reportage touristique sur une région d'Algérie afin d'attirer les touristes.

### **IV. La grille d'évaluation :**

#### **I. Aspect matériel :**

##### **1. Couverture :**

- la couverture résiste aux manipulations des utilisateurs
- la couverture convient au type de manuel

##### **2. Format :**

- le format est en adéquation avec les fonctions du manuel et l'âge des élèves

##### **3. Volume :**

- le volume est adapté au public cible

**4. Papier :**

-le papier utilisé favorise une bonne lisibilité

**5. Façonnage :**

- le manuel résiste aux manipulations

**6. Rapport qualité/prix:**

- le rapport qualité/prix du manuel est acceptable

**II. Facilitateurs techniques (aide à l'utilisation)**

**1. le manuel possède :**

a) une table de matières

b) un sommaire

**2. le manuel possède une table de répartition dans le temps**

**3. le manuel possède une bibliographie**

**4. le manuel possède un index**

**III. illustrations :**

**1. le manuel contient des illustrations**

**2. les illustrations sont accompagnées d' une légende**

**3. l'illustration est de bonne qualité sur le plan :**

	<b>L'expression</b>	<b>L'impression</b>	<b>L'esthétique</b>
	Oui      non	Oui      non	Oui      non
Dessin			
Photo			
Schéma			

**4. par rapport aux objectifs d'apprentissage, les illustrations ont un rôle :**

- a. explicatif
- b. évaluatif
- c. esthétique
- d. indicatif

**5. l'illustration est pertinente par rapport:**

- a. aux objectifs
- b. aux objets d'apprentissage
- c. au contexte socioculturel

**IV. Lisibilité typographique**

**1. les corps de caractère sont adaptés à l'âge des élèves**

**2. la page est :**

- a. peu aérée
- b. suffisamment aérée
- c. trop aérée

**V. Lisibilité linguistique:**

La lisibilité des textes est facilitée par :

### Chapitre III      Analyse du manuel scolaire de 2<sup>ème</sup> Année secondaire

	Peu	Moyen- nement	Beau- coup
a.    la longueur des phrases			
b.    la longueur des mots			
c.    le nombre des mots nouveaux			

**VI.      Structure :**

**1)      Distribution :**

**i.      le manuel scolaire est structuré :**

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Combien</b>
<b>a.      en parties</b>			
<b>b.      en chapitre</b>			
<b>c.      en dossiers</b>			
<b>d.      en leçons</b>			
<b>e.      en unités d'apprentissage</b>			

**ii.              Le découpage du manuel :**

1.                      obéit à une logique d'apprentissage
2.                      facilite l'utilisation de celui -ci
3.                      favorise les apprentissages

**iii.              Par rapport au niveau ciblé :**

	<b>Trop long (ue) s</b>	<b>Moyen (ne) s</b>	<b>Trop court(e)s</b>
<b>a.      les parties sont</b>			
<b>b.      les chapitres sont</b>			

<b>c.    les dossiers sont</b>			
<b>d.    les leçons sont</b>			
<b>e.    les unités d'apprentissage sont</b>			

**iv.      les apprentissages comportent:**

1.      des objectifs
2.      des activités
3.      des résumés
4.      des exercices d'application
5.      des exercices d'évaluation
6.      des exercices d'intégration
7.      des pré requis

**2)      Articulation :**

1.      on constate une régularité dans les répartitions des objets d'apprentissages
2.      cette répartition suit une progression propre aux exigences de la didactique de la discipline

**3)      Cohérence:**

**i.      la cohérence interne du manuel est respectée:**

- a.      entre les parties
- b.      entre les chapitres
- c.      entre les leçons
- d.      entre les unités d'apprentissages

**ii.      la cohérence est respectée à l'intérieur des unités d'apprentissage**

**VII.            Contenu**

**I.            Notions**

**1.            Le contenu du manuel est en adéquation**

	Pas du tout	Peu moyennement	Beaucoup
<b>Avec le programme</b>			
<b>Avec le niveau intellectuel de l'élève</b>			

**2.**

**A.**      Le contenu du manuel fait référence à des situations de l'environnement de l'enfant.

**B.**      Le contenu du manuel fait référence à des situations de la vie quotidienne de l'enfant.

**C.**      Il y a un équilibre entre les situations proposées (milieu rural/milieu urbain).

Oui	Non

**3.            Le contenu du manuel est :**

	Pas du tout	Peu moyennement	Beaucoup
<b>Exact</b>			
<b>Actuel</b>			

**4.** Les objectifs pédagogiques généraux sont définis:

- dans le manuel de l'enseignant
- dans le manuel de l'élève
- ils sont conformes aux instructions officielles

<b>Oui</b>	<b>Non</b>

**5.** Les objectifs pédagogiques spécifiques sont définis :

- dans le manuel de l'enseignant
- dans le manuel de l'élève
- ils sont formulés au début de chaque leçon

**6.** Leur formulation est :

- I. générale
- II. opérationnelle

**7.** Ils sont hiérarchisés

**8.** Ils sont en adéquations avec les objets d'apprentissages proposés par le manuel

**9.**      Les activités proposées privilégient :

- les savoir-faire cognitifs par rapport au savoir-redire
- le savoir-faire gestuels par rapport au savoir-refaire

**10.**     Les activités proposées poursuivent l'acquisition de savoir être

- pas du tout                      - peu                      moyennement
- beaucoup

**II.          Méthodologie :**

**1.**      La démarche développe la capacité d'apprendre à apprendre  
(recherches autonomes, exercices ouverts, ...)

- pas du tout                      - peu
- moyennement                      -beaucoup

**2.**      La démarche préconisée suggère :

- i.**      La présentation des objets d'apprentissage
- ii.**     Le développement des objets d'apprentissage
- iii.**    L'application des objets d'apprentissage
- iv.**    L'intégration des objets d'apprentissage

**3.**      La phase de présentation des objets d'apprentissage propose de  
manière explicite

- 1)**     des approches par anticipation
- 2)**     des motivations
- 3)**     des problèmes de départ

- 4) des observations d'un document de départ
- 5) des observations d'un objet, d'une situation
- 6) des explications préliminaires
- 7) des exercices introductifs
- 8) des visites
- 9) des recherches demandées à l'élève
- 10) la communication des objectifs
- 11) le rappel de prérequis
- 12) la prise en compte des structures d'accueil

autres (à préciser)

### **V. Analyse du corpus :**

Nous présentons l'analyse du manuel scolaire de la deuxième année secondaire. Nous avons opté pour une méthode analytique qui consiste en l'utilisation d'une grille d'évaluation de XAVIER ROEGIERS<sup>2</sup> voire l'annexe n°

Donc, nous essayerons d'analyser le corpus choisi, ses préfaces et son contenu conformément aux normes de la tutelle à l'aide d'une grille d'évaluation.

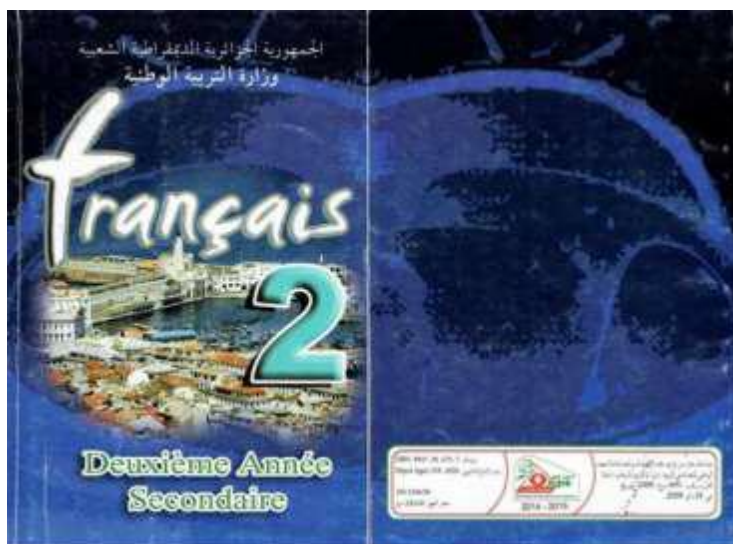
Nous commençons notre analyse du manuel scolaire de 2 AS par :

#### **1) Présentation matérielle :**

➤ **La couverture :** la couverture du manuel scolaire est cartonnée simple, non-cartonnée pelliculée : elle ne se prête pas à la manipulation des utilisateurs.

---

Roegiers, X. (Octobre). *grille d'évaluation élaborée au cours du séminaire de formation de formateurs à l'évaluation*. Bordeaux.



### Commentaires:

Nous constatons que la couverture est de couleur bleue sur laquelle il figure : l'image du port d'Alger peint en blanc entouré de toitures rouges, dans une vision symbolique, les trois couleurs sont les couleurs de drapeau français. Ensuite, nous trouvons à l'entête du manuel : " République algérienne démocratique et populaire" et " ministère de l'éducation nationale", écrites en lettres arabes.

Nous tenons, à ce titre, signalé que l'emploi de la langue arabe peut être fait à dessein par l'institution : vouloir mettre l'accent sur la langue officielle ainsi que rappeler le jeune apprenant que la langue officielle et nationale du pays est la langue arabe et non la langue d'apprentissage.

Le titre principale du manuel est "français 2" ce qui mettrait à l'esprit du lecteur que c'est une suite du précédent manuel ou une autre méthode d'enseignement et ceci n'est pas le cas.

➤ **Le format:** il est en adéquation avec les fonctions du manuel et l'âge des élèves.

Après avoir fait un aperçu sur l'aspect externe du manuel (la couverture, le poids, la forme, le papier ...) Nous pensons qu'il offre à l'apprenant une utilisation rigoureuse en passant d'une page à une autre, dans sa globalité. Il est facilement transportable par l'apprenant.

## 2) Facilitateurs techniques (aide à l'utilisation) :

➤ le manuel scolaire de 2AS ne possède ni un sommaire détaillé réparti dans le temps ce que le programme appelle une progression, ni une bibliographie.

### **Commentaires :**

Ce manuel scolaire est destiné à toutes les branches (scientifiques, littéraires et langue étrangère). Ces dernières ont de différents besoins langagiers, communicatifs et linguistiques. Le référentiel des programmes souligne que : "*chaque filière se différencie des autres filières par l'enseignement de matières spécifiques et par les volumes horaires et coefficients attribués aux différentes matières. Les matières essentielles sont celles qui constituent l'épine dorsale d'une filière et fondent sa spécificité par rapport aux autres filières*". c'est pour cette raison nous estimons que ses concepteurs lui accordent un sommaire bien détaillé et une table des matières assez synthétique afin de faciliter l'accès au contenu.

### **3) Structure :**

➤ Le manuel scolaire de 2AS est structuré en quatre (04) projets qui se subdivisent en séquences (trois séquences pour le premier, le deuxième et le dernier projet et quatre pour le troisième et il contient ce dernier deux objets d'étude). Chaque séquence comprend des unités d'apprentissage.

### **Commentaires :**

En feuilletant le manuel scolaire, nous constatons qu'il est difficile de distinguer entre les projets et les séquences, il est préférable d'utiliser une couleur spécifique pour chaque projet et chaque séquence.

### **4) Illustration :**

➤ Les illustrations de manuel scolaire de 2AS ne sont pas équilibrées au niveau des dimensions, les proportions et leur emplacement par rapport à la page et au texte, aussi elles ne sont pas de bonne qualité par rapport l'expression, l'esthétique et l'impression.

### **Commentaires :**

Nous espérons que l'aspect esthétique de ce manuel pourrait s'adapter, à son tour, aux exigences du siècle. En effet l'apprenant, aujourd'hui, n'est pas celui d'hier, d'où la nécessité de ses concepteurs à choisir des illustrations qui font l'objet d'une créativité ou modernité vu que l'apprenant vit entouré de l'audiovisuel, des technologies de l'information et de la communication....

Nous notons aussi que certaines illustrations ne sont pas au service de l'accès au sens du texte ou pour la construction d'hypothèses de sens.

### **5) Lisibilité linguistique et typographique :**

#### **Commentaires :**

Nous remarquons que le vocabulaire utilisé dans le manuel scolaire de 2AS est souvent hors de portée des élèves par sa difficulté d'une part, et son inadaptation à leur niveau d'autre part.

### **6) Contenu :**

#### **➤ Notions :**

1. Le contenu du manuel scolaire de 2AS n'est pas en adéquation avec le programme.

#### **Commentaires :**

Nous observons que le contenu de ce manuel ne conforme pas aux attentes que le programme préconise en vue de matérialiser les différentes compétences ciblées.

Il est loin de rimer avec l'approche par les compétences d'autant qu'il ne privilégie aucune situation-problème. Donc aucune curiosité intellectuelle ou culturelle n'est mise en jeu.

2. Le contenu socioculturel ne répond pas aux objectifs énoncés dans le programme qui préconisent que le manuel scolaire doit servir pour une éducation sociale et culturelle de l'élève.

<b>Textes supports</b>	<b>Nombre</b>
Textes français	21
Textes d'auteurs arabes	02
Textes tirés d'un manuel scolaire français « <i>Manuel de Biologie, 5<sup>ème</sup></i> »	05
Textes tirés de revues, de magazines et de journaux « <i>Science et Vie, Le Nouvel Observateur, Figaro Magazine, L'événement, Le Monde, Le Quotidien d'Oran</i> »	14
Textes littéraires	01
Textes tirés d'un site web	01
Textes tirés du « <i>Courrier de l'UNESCO</i> »	06
Textes ne comportant pas de source	06
Textes ne comportant pas de titre	01

#### **Commentaires :**

Les textes supports ne sont pas adaptés au niveau réel des apprenants de 2AS et ils ne font

## Chapitre III Analyse du manuel scolaire de 2<sup>ème</sup> Année secondaire

aucune référence à l'actualité et à la réalité, nous constatons que la majorité des supports sont issus des auteurs loin d'être connus par nos apprenants, la question qui se pose pourquoi les concepteurs n'ont pas choisi de travailler sur des écrivains algériens voire que nous avons assez d'auteurs d'expression française.

3. Les contenus ne sont pas structurés et ne reflètent pas au programme qui insiste sur le développement des quatre compétences de base.

**Le nombre de supports consacrés pour chaque compétence :**

Projets					
Séances		CO	CE	PO	PE
Projet I	Séquence 1	00	04	01	02
	Séquence 2	00	03	02	01
	Séquence 3	00	01	01	01
Projet II	Séquence 1	00	03	00	01
	Séquence 2	00	01	00	01
	Séquence 3	00	02	01	01
Projet III	Séquence 1	00	02	00	02
	Séquence 2	01	02	00	02
	Séquence 3	01	01	02	01
Projet IV	Séquence 1	00	01	02	03
	Séquence 2	00	02	01	01
	Séquence 3	00	01	00	01
	Séquence 4	00	01	00	01
<b>Total</b>		<b>02</b>	<b>24</b>	<b>10</b>	<b>18</b>

### Commentaires :

D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons que le manuel scolaire de 2AS accorde une grande importance à la compétence de l'écrit qu'à l'oral. Donc, l'enseignant se trouve dans une situation inquiétante où il doit chercher et trouver des supports compatibles pour enseigner cette compétence dite de l'oral.

L'oral est un vecteur essentiel de l'apprentissage de savoirs et de savoir-faire.

Nous signalons que les concepteurs de ce manuel ne respectent guère les progressions

fournies et ajustées par la tutelle chaque année ce qui ne rend pas cet outil pédagogique conforme au programme.

### ➤ **Méthodologie :**

a) Vu que nous sommes dans une étude de la dimension méthodologique dans le manuel scolaire de la 2<sup>AS</sup>, mettre un apprenant au centre de son apprentissage cela veut dire un enseignement / apprentissage actif.

Nous remarquons que la dite démarche ne développe pas chez l'élève le sens de l'autonomie.

### **Commentaires :**

Nous donnons l'exemple de la préparation du projet pédagogique (scolaire) qui nécessite que l'apprenant mobilise ses compétences d'organisation, de répartition des tâches, de savoir-faire, de savoir-être et une réalisation personnelle.

Cependant, nous voyons que les intitulés des projets n'incitent les apprenants qu'à une collecte d'informations, où l'apprenant sera amené à utiliser l'ordinateur et internet pour faire des recherches sur des thèmes proposés par son enseignant, il suffit juste de cliquer sur copier-coller, une sorte d'agir passif et à une réalisation classique d'exposé.

A cet égard, il nous semble utile de revoir les intitulés des projets et d'en choisir ceux qui poussent à la motivation des apprenants en faisant l'élève un acteur autonome et responsable dans l'acquisition et l'utilisation du savoir.

b) Le manuel propose une mosaïque de supports et d'activités à l'intention des élèves or, la majorité d'eux ne s'inscrivent pas dans la thématique de projet.

Le projet 1	Les textes proposés
Concevoir et réaliser un dossier documentaire pour présenter les grandes réalisations scientifiques et technique de notre époque	- La société des abeilles - Les relations dans un écosystème - La cellule animale - La science - Une protection naturelle des plantes cultivées, la lutte biologique - Manipulation du vivant - Les séismes - Le cyclone

### Commentaires :

Les textes qui figurent ci-dessus n'ont aucune relation avec la thématique de l'intitulé de projet, aucun texte ne semble s'intéresser aux nouvelles inventions du siècle ; et comme le cas du premier texte considéré la vitrine de la CE « la société des abeilles » n'as pas place dans la démonstration et n'a aucun lien avec la thématique mentionnée dans le tableau synoptique (l'aérospatiale, la médecine, les médias).

Le projet 2	Les textes proposés
Mettre en scène un procès pour défendre les valeurs humanistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer pour l'action</li> <li>- La volonté de vivre</li> <li>- Parrainer un enfant du-bout-du-monde</li> <li>- Protéger le patrimoine</li> <li>- Eloge de la vie bédouine</li> <li>- Plaidoyer pour un tourisme consensuel</li> <li>- Dérive de la science</li> <li>- Venise ou la kermesse frénétique</li> <li>- La solution des petits réacteurs</li> <li>- La peste et le choléra</li> <li>- Le nucléaire, parade à l'effet de serre ?</li> </ul>

**Commentaires :**

Après avoir analysé le contenu de ce tableau, nous constatons que aucun support ne représente un modèle de procès-verbal, également mise à part le texte intitulé « parrainer un enfant du-bout-du-monde » aucun texte ne plaide une cause humanitaire de manière concrète.

Le projet 3	Les textes proposés
<p>Présentez le lycée, le village ou la ville de vos rêves, pour faire partager vos idées, vos aspirations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carnet de voyage de Niamey à Gao</li> <li>- De Djelfa à l’Laghouat</li> <li>- Azzefoun, la mer et le reste</li> <li>- Le départ pour l’exil</li> <li>- Carnaval de Venise</li> <li>- Chronique de Meghnia à El Kala</li> <li>- «Oran »</li> <li>- Spécial Omra</li> <li>- Winston, le prodige</li> <li>- Le cancre</li> <li>- Galerie des célébrités</li> <li>- Une journée ordinaire dans la vie d’Ida et Léo en 2020</li> <li>- De quoi sera fait demain ?</li> </ul>

**Commentaires :**

Il est apparent que les textes du troisième projet présentent des thématiques qui aident l’apprenant à l’inspiration lors de la production, contrairement aux deux précédents projets.

Le choix des supports dans ce projet soit dans la partie de reportage touristique ou soit dans la partie de récit de voyage semble concorder avec son intitulé.

Le projet 04	Les textes proposés
Mettre en scène un spectacle pour émouvoir ou donner à réfléchir	<ul style="list-style-type: none"><li>- Monsieur Moi</li><li>- Soyez moderne que diable</li><li>- Sketch</li><li>- Avoir ou ne pas avoir quelque chose</li><li>- « divers »</li><li>- Agence de voyage</li><li>- BD sur l'obésité et l'humour</li><li>Pinocchio le robot</li></ul>

**Commentaires :** Nous pourrions conclure par ce dernier projet comme nous avons déjà mentionné il est destiné uniquement aux classes littéraires. Ce dernier a pour objectif : produire une saynète pour sensibiliser et agir sur le destinataire cela nécessite selon nous, des documents audio-visuels qui seraient plus favorables pour atteindre son objectif, en effet une mise en scène est une orchestration de tous les éléments d'une production théâtrale (jeu, costume, éclairage, son).

### Conclusion

A la fin de notre analyse, nous remarquons que le manuel scolaire de 2 AS dénombre un aspect considérable d'insuffisances tant par rapport à sa structure, qu'à son contenu et qu'à la méthodologie suivie.

## Conclusion

---

### Conclusion générale

Dans ce modeste travail de recherche, nous avons essayé de transposer et de mettre en lumière les préoccupations des enseignants de français du secondaire qui n'arrivent pas à se conformer avec le manuel scolaire dont il est en question

Aucun écho chez les responsables du secteur éducatif (même les inspecteurs de l'éducation et de la formation, n'ont exposé aucune solution efficace venant à bout de leurs préoccupations), nous ont encouragé à creuser dans le fin fond de cette problématique, espérant apporter une contribution vers une utilisation efficace du matériel didactique dans le processus conjoint de l'enseignement/apprentissage du FLE au lycée.

Nous avons tenté, par ailleurs, à travers l'utilisation d'une grille d'évaluation, de mettre en exergue les écarts qui existent entre ce qui est étalé dans le manuel et ce qui est appelé à être concrétisé par les programmes officiels. En effet, cette étude/comparaison nous a permis de tracer les grandes lignes quant à une réelle prise en charge du contenu pédagogique le manuel qui est censé à ne plus être le parent pauvre de l'élève mais à remplir son rôle de guide et d'outil efficace dans l'acquisition de compétences préétablies.

Nous soulignons que le manuel n'obéit pas entièrement à l'esprit du programme et ne traduit en aucun cas ses lignes directives vers un enseignement/apprentissage efficace et rentable.

Le manuel ainsi conçu ne répond ni aux besoins des apprenants (en matière de documentation et de guide d'apprentissage maniable qui doit assurer leur autonomie) ni aux attentes des enseignants (en matière de référence et d'organisation et de gestion) du moment qu'aucune cohérence dans la démarche d'apprentissage n'est mise en aval.

Notre appréciation défavorable pour ce manuel trouve sa justification dans l'inadéquation de la conception de ce manuel avec les orientations du programme (qui se réclame relevant de l'approche par les compétences).

Nous ne cherchons pas à établir une critique qui remet en question toute la conception du manuel scolaire ni à dire que le manuel scolaire de 2ème année est obsolète mais, nous voulons seulement apporter notre contribution pour une réelle prise en compte des paramètres entrant dans l'élaboration du matériel didactique et ce en concertation avec les principaux partenaires et acteurs relevant du secteur de l'éducation.

## **Conclusion**

---

Par ailleurs, nous nous permettons d'attirer l'attention des concepteurs sur le fait de prendre en considération la notion de conformité des programmes avec le manuel en apportant les modifications nécessaires à l'actuel manuel. C'est ainsi qu'ils répondront au mieux, aux attentes des enseignants (en matière de documentation et de canevas leur servant d'itinéraire dans leur action pédagogique), aux besoins des élèves (dans le cas où ils développent leur autonomie) et même aux parents, dans la mesure où ils pourront suivre leur progéniture à la maison dans leurs révisions.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Ouvrages théoriques

1. ANDRE, Bernanrd. Motiver pour enseigner ,Paris :hachette education,1998.
2. BAILLY, D. Les mots de la didactique des langues : le cas de l'anglais,Paris,1998.
3. BENHOUBOU, N. Introduction à la didactique des langues ,Alger : kounouz alhikma ,2012.
4. CHARPENTIER , J. Apprentissage de lecture et développement de pensée logique,Paris, P.U.F, 1992 .
5. FLORENT Chenu , FRANCOISE Gépïn et MONIQUE Jehin . la motivation comprendre et agir , novembre 2003 .
6. GOFFMAN, E. La mise en scène de la vie quotidienne,tome 1,Ecosse,anchor books ,1956.
7. HIRCSHSPRUNG ,N.Apprendre et enseigner avec le multimedia .Paris : hachette livre,2005
8. JEAN-FRANCOIS, Halté.La didactique du français, Paris, P.U.F, 1992.
9. KERBRAT-ORECCHIONI,C.Les Interactions verbales, tome 1,Paris,A.Colin,1990.
10. MARTINEZ ,P. La didactique des langues étrangères, Paris, P.U.F,1996.
11. MOIRAND,S. Enseigner à communiquer en langue étrangère,Paris, hachette ,1990.
12. NUTTAL, C. (1996). Teaching reading skills in a foreign language , Oxford: Heinemann ,2005.
13. PIERRE , Vianin .« La motivation scolaire », collection dirigée par Jean Marie DE Ketele et Antoine Roosen, 2006.
14. PUREN ,C. La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes, essai sur l'éclectisme,Paris,1994.
15. RASSART,E. La chanson dans la classe de français langue étrangère, université catholique de Louvain, Belgique, 2008.

16. ROEGIERS, Xavier. Une pédagogie de l'intégration, compétences et intégration des acquis dans l'enseignement, De Boeck, 2000.
17. SALINS , G.D. (de) , L'ethnographie de la communication : quel apport pour l'enseignement de FLE ? , cahiers pédagogique, juin, 1998 .
18. THIEBAUT ,Michel. Pour une éducation à l'image au collège, Franche-Comté, hachette education : ressources formation (enjeux du système éducatif), 2002.

#### Documents officiels

1. Curriculum de français deuxième année secondaire toutes les filières .
2. Extrait de l'allocution du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de l'installation de la commission nationale de la réforme du système éducatif. Palais des Nations, Alger, samedi 13 mai 2000.
3. La charte nationale, éditions populaires de l'armée,1976 .
4. Programme du français (1983), secrétariat d'état à l'enseignement secondaire et technique, direction des enseignements. Alger.
5. Programme de français 3ème AS, 2007 .
6. Voir documents édités par la direction des programmes du secrétariat d'état à l'enseignement du secondaire.
7. Voir instruction du 23/01/1972, direction des programmes du secrétariat d'état l'enseignement secondaire.

#### Articles et revues

1. BOUCHARD, Robert. Texte, discours, document : une transposition didactique de grammaire de texte, in le Français dans le monde , mars 1989.P .160-169.
2. Conférences de Little, D : Teacher autonomy :its definition and implementation ,1989 .
3. COSTE , D. Lectures et compétence de communication , in le français dans le monde ; n° 141,1978.
4. DEMAIZIERE,F. Autonomie : objectifs ou prérequis ?.

5. GERMAIN, C. & NETTEN, J. Facteurs de développement de l'autonomie en FLE/FLS , apprentissage des langues et systèmes d'informations et de communication, (ALSIC), vol 7,2004.
6. GUARIENTO, W. & MORLEY, J. Text and task authenticity in the EFL classroom. *ELT Journal*, 55(4) , 2001.
7. HOLEC, H. "Qu'est-ce qu'apprendre à apprendre", in mélanges Pédagogiques 1990 <http://www.ac-grenoble.fr/occe26/printemps/tardif/pedagogie.htm> LINARD, M. (2002) "Conception de dispositifs et changement de paradigme en formation", dans *education permanente* n°152.
8. MASSERON,C. "Présentation, pratiques des manuels" in *pratiques* ; n°82, juin 1994 .
9. MOHAMMED Chekour, RAJA Chaali, MOHAMMED Laafou et RACHID Janati- idrissi .Impact des théories de la motivation sur l'apprentissage dans le contexte scolaire , Association EPI, Avril 2015.
10. OUYOUGOUTE,S . Quelle (s) méthode (s) pour enseigner l'oral à l'école primaire en Algérie ? », *synergie Algérie/ n°12*, 2011. [En ligne [http://gerflent.fr/Base/Algérie\\_12/Samira-ouyougoute.pdf](http://gerflent.fr/Base/Algérie_12/Samira-ouyougoute.pdf)]. Consulté le 22/02/2019.
11. ROULET,E . 1976 art.cit.
12. SENIOR, R. Authentic responses to authentic materials. *English teaching professional* ;n°38-71,2005.
13. Wallace, C. *Reading*. Oxford : Oxford University Press ,1992

#### Dictionnaires

1. COSTE,D. & GALISSON,R. *Dictionnaire de didactique des langues*.Paris, hachette, 1976, P.612.
2. *Dictionnaire hachette*, 1991.
3. J-P. CUQ, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*,1987.
4. *Le Petit Larousse illustré*, Larousse, Paris, 1995.
5. Robert, 2002 .
6. ROBERT, *dictionnaire*,1991.
7. ROBERT, *pratique*, 2008.

### **Thèses et mémoire :**

1. AMMAR ,Souilah.Implication et effet d'introduction d'internet en 1er de licence de français au centre universitaire de Souk-Ahras .Mémoire de Magister sous la direction de AOUADI Sadek, 2013 .
2. SANNA ,Hamma.& KHALEF,Oualid.Analyse des supports du manuel scolaire. Mémoire de Master sous la direction de ABDELOUHAB Fateh, 2015/2016 .

### **Sitographies**

1. BAULIEU, Gérard. De l'oral dans notre enseignement : Pourquoi s'interroger sur l'oral? (En ligne), Disponible sur Internet : [http://www.acrennes.fr/pedagogie/hist\\_geo/ResPeda/ORAL/Pourquoiloral.htm](http://www.acrennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/Pourquoiloral.htm) (site consulté le : 05/06/2020).
2. <http://www.lef.upn.mx/ub/d361a4.doc>.
3. [http://www.eduvs.ch/lcp/methode/index.php?option=com\\_content&task=view&id=7&Itemid=&limit=1&li\\_mitstart](http://www.eduvs.ch/lcp/methode/index.php?option=com_content&task=view&id=7&Itemid=&limit=1&li_mitstart)

# Table des matières

**DEDICACE**

**Remerciements**

**Introduction générale**

## **Chapitre I: Le manuel scolaire**

**Introduction**

<b>I. Définition de manuel</b> .....	5
<b>II. Les fonctions du manuel scolaire</b> .....	6
<b>III. L'élaboration des manuels scolaires :</b> .....	8
<b>IV. Les acteurs de l'élaboration d'un manuel scolaire</b> .....	9
<b>V. Les étapes d'élaboration d'un manuel scolaire</b> .....	11
<b>VI. Critères d'efficacité du manuel scolaire :</b> .....	13
<b>VII. L'évaluation du manuel scolaire</b> .....	14
<b>VIII. Confrontation des manuels avec les programmes officiels</b> .....	15

## **Chapitre II: Théories et approches actuelles et enseignement du FLE en Algérie**

**Introduction** ..... 17 |

<b>I. Le statut du français en Algérie</b> .....	17
<b>II. Bref historique de système éducatif algérien :</b> .....	18
<b>III. L'approche par compétence</b> .....	20
<b>IV. Les difficultés de l'approche par compétences dans l'apprentissage</b> .....	23
<b>V. Les types de compétences :</b> .....	24

## **Chapitre III: Analyse du manuel scolaire de 2 ème Année secondaire**

**Introduction :** ..... 26 |

<b>I. Identification du manuel:</b> .....	26
<b>II. Présentation du programme de 2ème AS :</b> .....	27
<b>III. La progression annuelle de la 2ème année secondaire :</b> .....	29
<b>IV. La grille d'évaluation :</b> .....	30
<b>VI. Structure :</b> .....	34
<b>VII. Contenu</b> .....	37
<b>V. Analyse du corpus :</b> .....	40

**Conclusion générale** ..... 50 |

**Bibliographie** ..... Erreur ! Signet non défini. |

**Table des matières**

**Résumé**

## Résumé :

Le manuel scolaire de FLE de deuxième année secondaire (toutes filières confondues), censé être un outil incontournable dans l'acte d'enseignement /apprentissage du FLE, ne semble pas répondre réellement aux attentes des enseignants et aux besoins des élèves tel que conçu.

En effet, sa conception est aléatoire, voire arbitraire, elle n'est pas appropriée à l'esprit du programme officiel.

Ceci nous amène à réfléchir à l'analyse du dit manuel en mettant en aval des critères pertinents entrant dans l'élaboration d'un bon manuel scolaire qui permet à l'enseignant de dispenser un enseignement/apprentissage efficace du FLE et qui aide l'élève à acquérir une méthodologie progressive le menant vers une utilisation autonome de ce matériel.

## ملخص

إن الكتاب المدرسي للغة الفرنسية الخاص بالسنة الثانية ثانوي، كان من المفروض أن يكون وسيلة هامة في التعليم والتعلم. إلا أن هذا الأخير لا يعكس حقيقة تطلعات الأساتذة وإلى ما يحتاجه التلاميذ وهذا نظرا لطريقة صياغته.

ذلك لأن مضمونه عشوائي واعتباطي حيث انه لا يستمد من البرنامج الرسمي، هذا ما دفعنا لتحليل هذا الكتاب بالاعتماد على شروط فعالة وأساسية تدخل ضمن تصميم كتاب مدرسي سليم يضمن للأستاذ طريقة مرنة ومحكمة للتعليم من جهة، ومن جهة أخرى يُمكن للتلميذ إكتساب منهجية تقوده إلى الإستقلالية في إستعمال الكتاب المدرسي.